

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2015)
Heft: 5

Artikel: Cinq ans à Paris
Autor: Rey, Christian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Revue des Milices vaudoises dans la cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides, en présence du Général Gouverneur des Invalides

International

Cinq ans à Paris

Col Christian Rey

Etat-Major stratégique de l'Armée

Les attachés de défense (AD) constituent un réseau résistant aux crises et indépendant de toute alliance. Ce réseau, fort de 17 accréditations principales couvrant 53 pays, sert les besoins de la politique de sécurité suisse et de l'armée. Le divisionnaire Jean-François Corminboeuf est l'attaché de défense en poste à Paris, nous l'avons rencontré récemment.

C.R. : Mon divisionnaire, comment définiriez-vous le poste d'attaché de défense que vous occupez depuis plus de 5 ans ?

Je suis le chef de mission militaire, aux côtés du chef de mission politique, qu'est l'Ambassadeur en poste. Les attachés de défense (AD) bénéficient de l'immunité diplomatique et ne sont pas des espions en uniforme ! Nous travaillons en transparence et en parfait respect de la convention de Vienne de 1961.

C.R. : Quelles sont vos missions et comment s'organise la collaboration avec le pays hôte ?

Nos missions sont essentiellement au nombre de 5 :

- La politique de sécurité Suisse en France et vice versa ;
- Les renseignements et informations en France ;
- La coopération dans la formation et à l'engagement ;
- L'étude des matériels et armement ;
- L'organisation des visites de troupes et d'Etat-major tant en France qu'en Suisse.

Je suis également accrédité en Belgique et au Luxembourg. Quelques précisions quant à ces points. La recherche des informations a lieu au travers de sources ouvertes, c'est-à-dire issues de données publiques ou librement communiquées. Dans le cadre de l'engagement, je veux citer le plus récent et d'importance qu'est celui de la Francophonie à Montreux où 5'000 soldats, que j'ai eu l'honneur de commander, étaient mobilisés.

La collaboration de l'armée de l'air Française a été demandée et obtenue aux côtés de notre aviation Suisse pour former la « bulle sécuritaire, » indispensable en pareil engagement. Une autre collaboration a eu lieu récemment à Bâle dans le cadre de la rencontre ministérielle OSCE.

Pour l'étude des matériels et armements de même que pour

l'organisation des visites, je veux relever l'importance de la constitution d'un réseau professionnel et personnel. En effet, pouvoir « disposer » de la bonne personne au bon moment est fondamental pour tous les aspects de la fonction, rédaction de rapports d'études militaires et sécuritaires, conseil à l'Armée Suisse dans son programme d'acquisition de matériel et d'armement, participation à la coopération régionale, appui au chef de mission diplomatique et si besoin, organisation d'une cellule de crise.

C.R. : Et pour la coopération des troupes ?

Nous avons une centaine d'activités de coopération avec la France :

- 52 au niveau des Forces Terrestres (FT). La formation Suisse à certaines troupes Françaises voire Belges se concentre sur la technique des tirs de combat, l'instruction en montagne, l'instruction au simulateur, le combat urbain (place d'armes de Bure et de tir à Wallenstadt).
- 34 activités concernent les Forces Aériennes (FA). Elles sont, outre les engagements déjà relevés ci-dessus, le ravitaillement en vol, vol en zone d'entraînement, instruction en vol sur PC 21, entraînement en vol de nuit sur FA 18.
- 12 événements avec les forces spéciales...

C.R. : Comment s'insère votre fonction dans les politiques helvétiques de défense et des affaires étrangères ?

Je suis essentiellement un « multi rôles » si je puis dire ! En effet, au niveau stratégique, je participe à la définition des thèmes et à l'analyse des besoins qui en résulte.

Dans cette démarche, je suis à tour de rôle, l'informateur pour le renseignement, le point de contact, le négociateur (OSCE Bâle, KFOR), le coordinateur monitoring (EULEX), le représentant des FT ou des FA selon besoin.

C.R. : Avec la mutation profonde de nos échanges d'informations, comment voyez-vous se développer la mission des attachés de défense ?

Les AD sont une valeur ajoutée certaine et avérée. Ils sont les yeux et oreilles sur le terrain. Plus important encore, étant sur place ils sont à même de déceler l'état d'esprit, les



Discours de remerciements au Général de corps aérien Creux, Major Général de l'Armée de l'Air.

changements et les conséquences y relatives. C'est à nouveau le lieu pour relever toute l'importance des contacts professionnels de toutes tendances – neutralité oblige – ainsi que personnels. Il faut relever aussi que l'intensité de l'engagement des AD dépend de la politique internationale Suisse. Plus les missions génériques données aux AD seront orientées vers l'engagement, meilleures seront les conditions cadre de travail et donc, les résultats.

Les moyens de communication étant beaucoup plus développés, il faut prendre garde de ne pas alourdir les tâches par une succession de charges administratives qui nous éloignent du terrain.

C.R. : Votre poste de Paris possède une singularité puisque vous êtes le Doyen des AD en France. D'où provient cet honneur et que cela représente-t-il ?

Oui en effet cet honneur et cette tâche incombent à la fonction ici à Paris, essentiellement en gage de reconnaissance (historique) et d'appréciation (neutralité). De plus et sans lien direct, il faut rappeler que dès la fin de la bataille de Marignan en mars 1515, un traité perpétuel de paix entre les deux pays a été signé en novembre 1515 déjà !

Le chef des Armées Françaises nomme le Doyen. Cette fonction de Doyen me permet d'élargir encore le réseau de relations professionnelles et personnelles.

D'une façon générale, mon activité se répartit comme suit :

- 25% pour la fonction de Doyen ;
- 55 % pour la coopération bilatérale Française ;
- 10 % pour la coopération avec la Belgique et le Luxembourg ;
- 10 % du temps est consacré aux renseignements.

La coopération bilatérale se compose de réunions EM/Plans coopérations, rencontres, visites/exercices et salons/meetings.

C.R. : Comment un militaire acquiert-il une compétence diplomatique accrue ? Pensez-vous qu'il faille introduire l'aspect diplomatique dans nos écoles militaires d'avancement ?

Je ne pense pas qu'il faille introduire cette notion systématiquement dans nos formations militaires. Il faut des prédispositions personnelles et une dimension internationale.

Cette fonction est ouverte à tous les officiers qui en ont les prédispositions. Nous suivons une formation de 6 mois à plein-temps, finalisée par une évaluation d'examens et un « assessment » réalisé avec le conjoint.

En comparaison internationale, ce cours est de très bon niveau. D'ailleurs le Centre de Politique de Sécurité Genève (GCSP) enseigne depuis plusieurs années ce programme dans son ensemble, au profit des nations n'ayant pas la possibilité de le faire.

C.R. : En fréquentant les AD du monde entier, quels sont les enseignements que vous souhaiteriez voir introduire au sein de notre armée ?

Pour faciliter la coordination et le soutien au Ministère de la Défense et de l'Armée Suisse avec les pays accrédités, il est nécessaire que l'échelon politique Suisse définisse les objectifs stratégiques. Ceux-ci accompagnent l'AD durant la totalité de son mandat.

Il en résulterait une plus grande liberté de manœuvre dans l'exercice de la mission. D'autre part, la nomination d'AD intervenant parfois en fin de carrière, le réseau professionnel et personnel lors de changement de responsable peut être perdu. La passation de la fonction est donc particulièrement importante.

C.R. : Quelle est la vision actuelle que vos collègues attachés de défense, se font de notre armée ?

Afin de rester objectif, je réponds à cette question en me basant sur l'avis des AD qui sont en France mais également accrédités en Suisse et donc, qui visitent les corps des troupes et EM de l'Armée Suisse.

Ce sont, par exemple, les représentants de la Hollande, du Pakistan, de la Finlande, de l'Algérie...

Ils ont une vision positive et envient notre système de milice qui permet de disposer de soldats de qualité, intellectuellement compétents et bien formés. Ils sont de plus impressionnés par la qualité de nos équipements, matériel, armement et aviation, FA 18 (engagement) PC 21 (formation).

C.R. : Vous étiez en poste lors des événements de Charlie Hebdo. Y-a-t-il des réflexions sous forme de colloques entre AD sur le thème sécurité planétaire et régionale ?

D'une façon générale, je suis un conseiller permanent du chef de mission diplomatique pour la sécurité.

Les réflexions et analyses que nous effectuons entre collègues AD n'ont pas encore un cadre officiel ou structuré en colloque mais elles se font entre nous !

Au niveau Français, les conséquences de l'après Charlie Hebdo sont une réorientation de l'engagement des troupes en opérations extérieures (OPEX) au profit de celui la protection du territoire et de sa défense. A ce jour, le chiffre publié par la Défense nationale est de 7'000 soldats engagés à la protection du territoire. Il semble que cette nouvelle situation doit être intégrée dans la réflexion et l'action de politique internationale Française.

C.R. : Un adage dit « on ne fait bien les choses qu'avec passion. » Vu celle que vous démontrez dans l'exercice de votre fonction, je sais comment qualifier votre activité !

Merci mon Divisionnaire, je vous présente mes respects.

C. R.

Nomination et mutation d'officiers généraux

Berne, 05.06.2015 - Lors de sa séance d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a procédé à la promotion de plusieurs officiers généraux de l'armée, avec effet au 1^{er} juillet 2015.

Le colonel EMG Guy Vallat devient le nouveau commandant de la Formation d'application de la logistique, avec le grade de brigadier.

Agé de 50 ans, Guy Vallat est originaire de Bure (JU) et domicilié à Mauborget (VD). Il est entré dans le corps des instructeurs de l'infanterie en 1991. Après un séjour d'études à l'académie militaire de Bruxelles, le colonel EMG Vallat est devenu, en 2003, remplaçant du commandant de l'école d'officiers de l'infanterie à Chamblon. D'octobre 2004 à mi 2013, il a commandé l'école d'aspirants à Colombier, l'école des cadres de l'infanterie à Colombier, l'école de recrues à Bière avant d'exercer la fonction de chef d'état-major de la Formation d'application de l'infanterie. En 2013, le colonel EMG Vallat a obtenu un master en Advanced Studies in Security Policy and Crisis Management à l'EPF de Zurich. Il a été nommé chef de l'Ecole stratégique-militaire au sein de la Formation des cadres supérieurs de l'armée le 1er septembre 2014. En tant qu'officier de milice, il a commandé le bataillon d'infanterie 9 et, depuis 2014, il est incorporé à l'Etat-major de l'instruction opérative en qualité de sous-chef d'état-major.

Le colonel EMG Thomas Süssli devient le nouveau commandant de la brigade logistique 1, avec le grade de brigadier.

Agé de 48 ans, Thomas Süssli est originaire de Wettingen (AG) et domicilié à Singapour et à Oberkirch (LU). C'est donc un officier de milice qui est nommé commandant de la brigade logistique 1. Après sa formation professionnelle initiale, il a obtenu le diplôme fédéral d'analyste-programmeur et celui d'informaticien de gestion. Il s'est aussi perfectionné en suivant des cours d'analyste financier. Depuis 2010, le colonel EMG Süssli est en outre titulaire d'un Executive Master of Business Administration FHO de la Hochschule für Technik und Wirtschaft HTW à Coire. De 1989 à 2001, il a travaillé pour l'UBS à Bâle, Zurich et Londres. Jusqu'en 2007, il a dirigé la société IFBS à Zurich en qualité de d'entrepreneur et de copropriétaire. De 2008 à 2014, il a occupé divers postes dirigeants auprès de la Bank Vontobel et de Credit Suisse à Zurich. Depuis octobre 2014, Thomas Süssli est engagé comme CEO de la Bank Vontobel Financial Products à Singapour où il est responsable de l'entrée de la banque Vontobel sur le marché asiatique. En tant qu'officier de milice, il a commandé la compagnie sanitaire 22 et le bataillon d'hôpital 5. De 2008 à fin 2014, il a été incorporé à l'Etat-major de la brigade logistique 1 d'abord en qualité de sous-chef d'état major en charge de la logistique puis de remplaçant du commandant.

Le colonel EMG Marco Schmidlin devient le nouveau commandant de la brigade d'aide au commandement 41, avec le grade de brigadier.

Agé de 49 ans, Marco Schmidlin est originaire de Triengen (LU) et d'Emmen (LU). Domicilié à Schlieren b. Köniz (BE), il a étudié l'économie d'entreprise à l'Université de Berne et obtenu une licence en 1996, année durant laquelle il a aussi rejoint le corps des instructeurs des troupes de défense contre avions. En 2002 et 2003, le colonel EMG Schmidlin a été engagé comme chef Doctrine et instruction DCA. Après des études auprès de la Naval Postgraduate School à Monterey (USA) couronnées par un Master of Arts in Security Studies, il a occupé, dès juillet 2004, le poste de chef Gestion des stages de formation au commandement des stages de formation de la DCA à vue auprès duquel il a été nommé remplaçant du commandant et chef Planification des stages de formation en 2006. De 2007 à 2009, il a exercé les fonctions de commandant Perfectionnement des cadres supérieurs et de chef Bases, planification et controlling auprès de la Formation d'application DCA 33 de 2007 à 2009. Il travaille comme chef Affaires politiques et stratégiques-militaires à l'Etat-major du chef de l'Armée depuis juin 2009. En tant qu'officier de milice, le colonel EMG Schmidlin a commandé le groupe d'engins guidés de DCA légère 7 et, depuis 2014, il est engagé à l'état major de la brigade d'aide au commandement 41 où il exerce la fonction d'officier à disposition du commandant.

Le Conseil fédéral a décidé, lors de sa séance du 2 septembre 2015, la mutation de plusieurs officiers généraux, avec effet au 1er janvier 2016.

Brigadier Jean-Philippe Gaudin: nouvel attaché de défense à Paris

Jean-Philippe Gaudin (52 ans), originaire de Chevilly (VD) et domicilié à Payerne, est entré en 1987 dans le corps des instructeurs des troupes mécanisées et légères (TML). Outre ses engagements comme instructeur d'unité des TML et chef de classe de l'école d'officiers, le brigadier Gaudin a commandé en 2000 un bataillon de soutien de l'OSCE en Bosnie et Herzégovine. En 2003, il a effectué un séjour d'études au Collège de défense de l'OTAN, à Rome, pour exercer ensuite plusieurs fonctions de conduite dans le domaine du renseignement militaire. Le 1er septembre 2005, il a été nommé remplaçant du chef du Renseignement militaire, suivant également, à ce titre, le « International Intelligence Director's Course » au Defence College de Chicksands (GB) et un cours de perfectionnement à « l'Institut des hautes études de défense nationale » de Paris. Le 1^{er} juin 2008, le Conseil fédéral l'a promu au grade de brigadier tout en le nommant au poste de chef du Renseignement militaire. Le brigadier Gaudin remplacera le divisionnaire Jean-François Corminboeuf qui, après des années de bons et loyaux services, prendra sa retraite le 31 décembre prochain.

Brigadier Alain Vuitel: nouveau chef du Renseignement militaire

Alain Vuitel (51 ans), originaire des Bayards (NE) et domicilié à Berne, a étudié à l'Université de Neuchâtel où il a obtenu une licence ès sciences économiques. De 1989 à 1999, il a travaillé comme collaborateur scientifique à l'état-major du Groupement de l'Etat-major général, puis comme remplaçant du chef de la division Opérations et chef de la section Conduite et engagement. Après un engagement comme adjoint scientifique de chef de l'Etat-major général entre 1999 et 2000, il a obtenu un master of arts avec mention dans le domaine des études internationales au King's College de l'Université de Londres. De 2002 à mai 2009, il a travaillé à l'Etat-major de planification de l'armée en tant que chef de la Doctrine militaire. Au cours de cette même période, il a été envoyé en service commandé dans le cadre de la Kosovo Force comme chef d'état-major au sein de la brigade multinationale Sud. Du 1er juin 2009 au mois de février 2012, le brigadier Vuitel a dirigé la Centrale nationale d'alarme, à l'Office fédéral de la protection de la population. Dès le mois de mars de la même année et jusqu'à la fin de 2013, il a assumé en tant que militaire de carrière la fonction de délégué du chef de l'Armée dans le cadre du projet DEVA. Le 1er janvier 2014, le Conseil fédéral l'a promu au grade de brigadier tout en le nommant au poste de chef d'état-major du chef de l'Armée.

Divisionnaire Hans-Peter Walser: nouveau commandant de la région territoriale 2

Hans-Peter Walser (51 ans), originaire de Wald (AR) et domicilié à Frauenkappelen, a étudié le droit et les sciences économiques à l'Université de Berne où il a obtenu une licence en droit. De 1990 à 1994, il a travaillé au service juridique de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays. En 1994, Hans-Peter Walser est entré dans le corps des instructeurs de l'infanterie pour occuper les fonctions d'instructeur d'unité dans l'infanterie mécanisée, à Bière, et de chef de classe dans l'école d'officiers de l'infanterie, à Chamblon. Puis, de 1998 à 2002, après avoir été chef de groupe dans les cours d'état-major général et chef de classe près le Centre d'instruction de l'infanterie, à Walenstadt, il est devenu collaborateur personnel et officier supérieur adjoint du chef de l'Etat-major général. De 2002 à 2003, le divisionnaire Walser a suivi un cours de perfectionnement pour obtenir un master of science in national resource strategy à la National Defense University de Washington D.C. (Etats-Unis). De 2004 à 2007, il a occupé le poste de chef de la Planification de l'armée et de l'armement, à l'Etat-major de planification de l'armée, puis est devenu chef du Personnel de l'armée du 1er janvier 2008 au 30 septembre 2010. Le 1er octobre de cette même année, il a repris les fonctions de remplaçant du chef de l'Etat-major de l'armée et de chef de la Planification de l'armée. Le 1er janvier 2013, le Conseil fédéral l'a promu au grade de divisionnaire tout en le nommant au poste de chef de l'Etat-major de l'armée. Il remplacera le divisionnaire Andreas Bölsterli qui, après des années de bons et loyaux services, prendra sa retraite le 31 décembre prochain.

Source : DDPS.

La RMS+ transmet toutes ses félicitations à ces officiers.